

---

# LA “ MER COTIERE ” : UNE FRANGE PIONNIERE

ESSAI SUR LA CONSTRUCTION D’UN ENSEMBLE TERRITORIAL.

**Brice TROUILLET :**

Géolittomer – LETG UMR 6554 – CNRS

IGARUN – Université de Nantes

[trouillet.brice@laposte.net](mailto:trouillet.brice@laposte.net)

---

*RÉSUMÉ. Les littoraux sont souvent présentés comme une discontinuité majeure puisqu'ils matérialisent une des limites de l'écoumène. Si l'on retient ce principe général d'un front, il semble que celui-ci tend aujourd'hui à se doubler d'une frange : la mer côtière. A l'échelle planétaire, les espaces maritimes ont connu récemment des processus de territorialisation (au sens juridique). La levée progressive des obstacles techniques à l'occupation matérielle des espaces marins et sous-marins, la découverte de nouvelles ressources et l'essor corrélatif des recherches océanographiques, ont rendu possible le développement de modes d'occupation de l'espace jusque-là inédits en mer. L'occupation de la mer côtière tend à devenir permanente et les empreintes matérielles tendent à se banaliser : on assiste à sa socialisation progressive. Néanmoins, l'étude de la configuration spatiale de la mer côtière dévoile, à toutes les échelles, une structure territoriale complexe et différenciée. Espace et moment privilégiés, la systémogenèse territoriale en mer côtière doit permettre de réfléchir à une crise multiforme (halieutique, énergétique, spatiale, etc.) qui conditionnerait la vitesse de progression pionnière et expliquerait les disparités du phénomène pionnier.*

*ABSTRACT. Coastal zones are often presented as a major spatial discontinuity because they define one of the limits of the ecumene. If the general principle of a front is retained, it seems that today, this front tends to double it-self with a fringe: the coastal sea. On a global scale, maritime spaces have recently undergone processes of territorialisation (in the legal sense). The progressive lifting of the technical obstacles to the physical occupation of marine and underwater spaces, the discovery of new resources and the correlative rise of oceanographic research, have made possible the development of methods for occupying space hitherto non-existent at sea. The occupation of the coastal sea tends to become permanent and the physical imprints tend to be commonplace: we observe a progressive socialization of the coastal sea. Nevertheless, the study of spatial configuration of the coastal sea reveals a complex and differentiated territorial structure on various scales. Space and moment privileged, the territorial systemogenesis of the coastal sea is an opportunity to reflect on a multiform crisis (halieutic, energetic, spatial, etc.) which conditions the speed of pioneering progress and explains the disparities of pioneering event.*

*MOTS-CLÉS: mer côtière, frange pionnière, structuration spatiale, systémogenèse, dynamiques territoriales*

*KEY WORDS: coastal sea, pioneer fringe, spatial structuring, systemogenesis, territorial dynamics*

*TITLE: THE “ COASTAL SEA ”: A PIONEER FRINGE. ESSAY ON THE CONSTRUCTION OF A TERRITORIAL UNIT.*

---

Les littoraux sont souvent présentés comme une discontinuité majeure puisqu'ils matérialisent une rupture entre deux domaines situés de part et d'autre du front de mer ou de la ligne de rivage : l'émergé et l'immérgé, le solide et le liquide, l'espace habité et l'espace traversé. L'extension de l'écoumène paraît assujettie à cette barrière sur laquelle vient buter et s'accumuler le peuplement humain. Ce serait faire fi de l'esprit prométhéen des sociétés humaines qui, de plus en plus affranchies des milieux naturels, peuvent techniquement aujourd'hui ou demain étendre leurs actions, marquer de leurs empreintes l'ensemble des espaces de la planète, terres et mers, voire au-delà.

Le phénomène de littoralisation qui s'est accentué durant la seconde moitié du vingtième siècle a opéré un recentrage de l'écoumène sur ses marges littorales. Des éléments semblent indiquer que cette accumulation littorale est susceptible de déborder sur les mers bordières qui, par ailleurs, ont toujours été les mers les plus densément fréquentées et exploitées par les sociétés humaines, en raison de leur grande richesse biologique et de leur position charnière. Ce débordement sur la mer a pris dans un premier temps la forme d'une expansion juridictionnelle (mer territoriale, zone économique exclusive, etc.), mais les indices d'un déferlement d'une toute autre intensité se recourent peu à peu.

Avec l'essor des recherches océanographiques (jeunes d'à peine plus d'un siècle) et la levée progressive des obstacles techniques à l'occupation matérielle de l'espace maritime, le développement de modes d'occupation de l'espace jusque-là inédits en mer entre désormais dans le domaine du possible. Un certain recul historique permet d'apprécier la montée en puissance récente des possibilités de son occupation physique permanente, à travers la pose de câbles sous-marins (premier câble entre Douvres et le cap Gris-Nez en 1851), les forages offshore (premier forage pétrolier au large de New Orleans, aux Etats-Unis, en 1947), les parcs d'éoliennes offshore (premières installations d'éoliennes offshore au Danemark en 1991), les récifs artificiels (programmes de grande envergure lancés au Japon à partir de 1952) ou encore l'essor mondial de l'aquaculture marine offshore. En outre, cette dynamique est susceptible d'être entretenue par les potentialités d'exploitation prometteuses (courants, houle, nodules polymétalliques, microorganismes, etc.).

Ces velléités et cette pression humaines s'exercent dans des zones maritimes particulières situées à proximité des côtes qui forment globalement une marche. Si l'on reprend le principe général d'un front de l'écoumène, il semble que celui-ci tend aujourd'hui à se doubler d'une frange : la “ mer côtière ”. L'objet de la présente réflexion est de contribuer au défrichage de ce concept.

## 1 La territorialisation érige l'espace en ressource

La réflexion se construit autour d'un corps de trois hypothèses fortes. Les deux premières peuvent être contenues en une seule phrase : la mer côtière est une ressource spatiale en cours de construction. Une ressource est une richesse potentielle connue et exploitable, qui peut aussi être “ créée ” (Pinchemel, 1988) ; intrinsèquement, la ressource est relation sociale (Brunet *et al.*, 1992). Un éclairage est apporté par l'approche de la notion de ressource dans les sciences économiques. Son fondement repose sur sa disponibilité (Rotillon, 2001) qui implique donc la mesure de sa rareté. En appliquant cet élément à notre réflexion, ce serait alors le critère de proximité à la côte (rente de situation) qui induirait la limitation de la ressource. Néanmoins, cette approche malthusienne<sup>1</sup> a été remise en cause par des travaux contemporains qui ont réenvisagé l'incidence des progrès techniques sur la disponibilité d'une ressource (non plus appauvrissant par des capacités d'exploitation accrues mais requalifiant dans la mesure où ces progrès permettent de créer puis d'exploiter d'autres ressources). Ainsi, la rareté serait non plus croissante mais décroissante, repoussant la finitude de la ressource. Cette perspective est lourde de conséquences car cela implique d'intégrer une perception dynamique de la ressource (rythme d'évolution, de renouvellement) liée aux progrès techniques. Dans le cas d'une ressource spatiale, cette dynamique se manifeste par un processus d'expansion spatiale, en étendant la mer côtière vers le large à l'aune de la réévaluation de la notion fondatrice de proximité. On serait donc en présence d'un front qui, en géographie, est l'expression d'une dynamique (Brunet, 1990).

La deuxième hypothèse est donc celle de l'actualité de la construction de cette ressource spatiale. Si l'occupation des espaces maritimes n'est pas nouvelle, les modalités et l'intensité le sont, en particulier à proximité des côtes, en témoignent la multiplication de nouveaux usages (éoliennes, fermes aquacoles, sentiers sous-marins, récifs artificiels, etc.) et le redéploiement sous d'autres formes d'usages existants (glissement des zones de production conchylicoles en mer, activité de pêche sur des récifs artificiels, densification des pratiques plaisancières, etc.). Progressivement et en certains lieux, l'occupation de la mer côtière tend à devenir permanente, souvent

---

<sup>1</sup> “ (...) Malthus (1798) fondait son diagnostic sur la contradiction qu'il apercevait entre une population croissant exponentiellement et des ressources limitées (...) ” (*ibid.*).

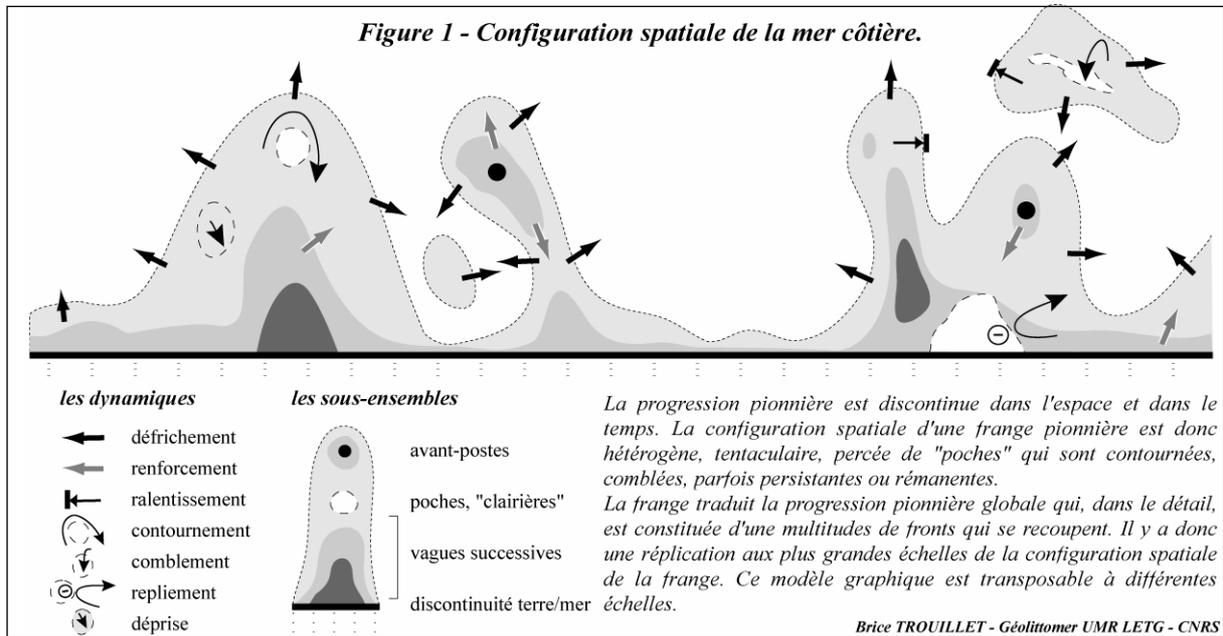
exclusive, et les empreintes matérielles tendent à se banaliser. De nombreux indices confortent l’hypothèse de l’actualité de la production de la mer côtière en tant qu’espace : on assiste à la mise en espace, à la spatialisation, à la socialisation progressive de la mer côtière si l’on admet que “ la spatialisation est une socialisation de la surface de la Terre ” (Pinchemel, 1988). La production de l’espace résulterait (ou serait contingente) à la production du territoire tout comme la spatialisation à l’égard de la socialisation. Par ailleurs, étant donné que ce front de la socialisation progresse dans un “ vide ”, on peut qualifier ce front de pionnier.

Les sociétés humaines produisent une ressource qui est aussi moteur puisqu’elle implique une appropriation, une exploitation et une gestion ; la relation produit-moteur devant donc être perçue dans un mouvement dialectique, même si la production de la ressource spatiale apparaît subordonnée à la spatialisation puisque la valeur de l’espace est révélée par les sociétés humaines. Néanmoins, cette tendance générale de production de la mer côtière doit souffrir certaines exceptions à différentes échelles car l’espace géographique est par nature discontinu, il comporte des “ rugosités ”. Il convient donc d’intégrer à notre questionnement les notions d’ubiquité, de continuité, d’uniformité, d’homogénéité, ce qui conduit à formuler une troisième hypothèse, qui recoupe les deux précédentes : la mer côtière est un ensemble territorial discontinu, composite, protéiforme.

Ce corps d’hypothèses débouche sur la prise en compte d’un système territorial en expansion, marqué par des discontinuités matérielles, imprimées dans l’espace, et d’autres qui apparaissent dans l’évolution. Ces discontinuités appelées aussi statiques et dynamiques (Brunet, 1967) interagissent les unes avec les autres et composent ainsi une structure spatiale complexe.

## 2 La structure territoriale

La mer côtière doit être abordée sous l’angle d’une progression pionnière comme le sous-tendent les deux premières hypothèses énoncées. L’ensemble territorial se construit, se structure progressivement c’est pourquoi le terme de frange pionnière paraît plus adapté car “ c’est rarement par une coupure brutale mais plutôt par une progression plus ou moins rapide que l’on passe des espaces organisés à ceux qui le deviennent. ” (Monbeig, 1966). La configuration spatiale de la mer côtière perçue comme une frange pionnière, paraît complexe (figure 1) puisqu’on y lit le plus souvent “ des saillants et des rentrants, des percées et quelques replis locaux,



des étincelles d’avant-postes et des contournements de points de résistance, sinon des poches. ” (Brunet, 1990). En empruntant les éléments de la description déambulatoire de Julien Gracq (1985), Alain Chauvet (1986) évoque quant à lui la trame générale des lisières : des déchirures qui fragmentent, des glaciés qui frangent et des fronts qui se recourent. Il convient de décrypter la structuration spatiale de la mer côtière que nous posons plus haut comme marquée par les discontinuités et faite à différentes échelles de prises et de déprises, de cœurs et de marges, de pleins et de vides dans l’espace, de continuités et de ruptures dans le temps.

L’analyse de la configuration de cet ensemble territorial passe d’abord par une lecture cartographique des usages et des caractéristiques du milieu dans un cadre suffisamment vaste pour qu’il fournisse une diversité de situation

dans une perspective comparative. Il s’agit de cartographier la répartition et/ou la délimitation des ports, des bassins aquacoles, des bassins de pêche, des bassins de navigation de plaisance, des zones d’essais militaires, des zones de câbles, des dispositifs de séparation de trafic, des zones de rejet de dragages, des zones d’extraction de granulats, des limites réglementaires, des nourriceries côtières, des zones protégées des grandes houles, etc. : tout ce qui susceptible de participer à la structuration de l’ensemble territorial. C’est par un repérage de leurs combinaisons, juxtapositions, superpositions, concentrations, que l’on pourra, à l’aide d’une modélisation graphique, décrypter des éléments de la structuration de la mer côtière, c’est-à-dire les arrangements territoriaux. Cette démarche débouche aussi sur la construction d’une typologie analytique à partir des “ pleins ” et des “ vides ” qui se seront esquissés.

Ceux-ci sont en effet relatifs et dépendants de l’échelle de définition. La question est donc bien géographique : la forme d’un frange pionnière est répliquée à différentes échelles. Les pleins et les vides se distinguent et se nuancent donc à toutes les échelles. Il faut donc compléter cette approche descendante par une démarche ascendante permettant d’identifier les hiérarchies, les emboîtements et les relations entre les sous-ensembles de niveaux inférieurs et supérieurs, distants et contigus, à différentes échelles. Ainsi, il peut être proposé d’analyser et de comparer dans leurs dispositions, leurs rapports, leurs structurations, un plein compris dans un plein, un plein compris dans un vide, et un vide compris dans un plein.

Toutefois, si cette démarche doit permettre de dégager des éléments de structuration de l’ensemble territorial, la complexité des dynamiques territoriales est telle qu’il apparaît nécessaire de les aborder par le biais d’une approche systémique.

### 3 Les dynamiques territoriales

Si la configuration de la mer côtière apparaît différenciée, ceci est principalement dû au fait qu’elle est en construction. Cette dynamique de construction donne lieu à de multiples interrogations : pourquoi cette construction a-t-elle lieu ici et pas là ? Pourquoi prend-t-elle telle forme ici et telle autre là ? Pourquoi peut-on l’expliquer par telle boucle de causalités ici et telle autre là ? Pourquoi y a-t-il des décalages dans le temps ? Pourquoi y a-t-il des rythmes différents ? En appliquant la démarche systémique de Le Berre (1992) à notre objet d’étude, la compréhension des dynamiques territoriales en mer côtière passe par une approche des interactions entre configuration et fonctionnement territoriaux ; interactions engendrées à différentes échelles de temps et d’espace par la société, le territoire et/ou l’environnement du système. Il est déjà possible de distinguer différentes causes au phénomène pionnier, qui se combinent diversement en nature et en intensité, et se heurtent à de multiples contraintes positives et négatives liées aux pratiques spatiales, aux territoires ou à l’environnement du système : un manque d’espace dans les zones de concentration des populations et des activités, une crise des ressources halieutiques, l’augmentation des besoins alimentaires et énergétiques, etc. Les processus d’appropriation qui accompagnent ce phénomène de progression pionnière engendrent eux-mêmes des conflits socio-politiques liés au partage des ressources et, plus globalement, au partage de la ressource spatiale. Il y a donc potentiellement une très grande variété de boucles de causalités dont, par ailleurs, les effets peuvent se faire ressentir par intensité, succession rapprochée (séquentielle ou cumulative), ou encore montée en puissance sur le temps long.

La difficulté principale peut provenir du degré d’ouverture d’une frange pionnière qui oblige à réaliser des allers-retours permanents entre les approches macro- et micro- géographiques. Monbeig (1952) démontrait à ce titre que le front du café au Brésil était rythmé par les crises économiques qui avaient un impact sur l’afflux d’immigrants, la politique migratoire et même l’opinion des dirigeants en la matière. Il établissait ainsi un lien direct entre les secousses financières et la morphologie agraire (la crise de mévente de 1929 a engendré un développement de l’élevage en support au café).

Dans le cas de la mer côtière, la réflexion s’établit sur le double cas particulier d’une systémo-génèse dans une frange pionnière : espace et temps remarquables dans la vie du système. Ce contexte s’avère particulièrement fécond puisqu’il évite les effets de palimpseste qui troublent habituellement l’analyse des dynamiques à l’œuvre. On se retrouve alors face à une occasion précieuse d’observer une société confrontée à espace nouveau et d’appréhender dès leur naissance les interactions entre nature et société (Monbeig, 1966). Dès lors, la mer côtière ne fournit-elle pas un bon laboratoire d’analyse des dynamiques territoriales ?

## BIBLIOGRAPHIE

- BRUNET R., 1967, *Les phénomènes de discontinuité en géographie*, Paris, CNRS, 117 p.
- BRUNET R., 1990, Le déchiffrement du Monde, Livre Premier, p. 9-271, in BRUNET R. (dir.), *Géographie Universelle, t. 1, Mondes Nouveaux*, Paris, Belin-Reclus, 551 p.
- BRUNET R., FERRAS R. et THERY H. (dir.), 1992, *Les mots de la géographie, dictionnaire critique*, Paris-Montpellier, Reclus-La Documentation Française, 3<sup>ème</sup> éd., 518 p.
- CHAUVET A., 1986, Porte nantaise et isolat choletais en Armorique ligérienne. Essai sur la méthode de la Géographie régionale, thèse de géographie, IGARUN, Université de Nantes, 681 p.
- GRACQ. J., 1985, *La forme d'une ville*, Paris, Corti, 213 p.
- LE BERRE M., 1992, Territoires, chap. 32, pp. 617-638, in BAILLY A., FERRAS R. et PUMAIN D. (dir.), *Encyclopédie de géographie*, Paris, Economica, 1132 p.
- MONBEIG P., 1952, *Pionniers et planteurs de São Paolo*, Paris, Colin, coll. Cahiers de la FNSP, 376 p.
- MONBEIG P., 1966, Les franges pionnières, pp. 974-1006, *Géographie générale*, Encyclopédie de la Pléiade, Paris, Gallimard
- PINCHEMEL P. et G., 1988, *La face de la Terre. Éléments de géographie*, Paris, Armand Colin-Masson, coll. U Géographie, 5<sup>ème</sup> éd., 517 p.
- ROTILLON G., 2001, Ressources naturelles, pp. 814-817, in JESSUA C., LABROUSSE C. et VITRY D. (dir.), *Dictionnaire des sciences économiques*, Paris, PUF, 1069 p.